

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX FLEUVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

Séance du 3 octobre 2011

Président: M. Yves JEGO

Présents : :MMES : TIMON, PIETROBON, PESALOVO, PINEAU, JACQUIER, JAMET, DREZE, CASTELLAIN, DE SAINT LOUP, GADEAU, GAUTHIER et DUPRE
MM : VILLETTE, GERIN, BLANCHARD, BARTHOUMIEUX, PESQUET, BERNARD, PELLE, BLANCHOT, LAVAUX, SENOBLE, RAVETTO, PATY, DEMELUN, BEZANGER, LIORET, EVEN, LEFIER, POILE, LEVEQUE, FONTAINE, LECHNER, JACQUIER, CHEREAU, JEGO, ALBOUY-GUIDICELLI, MAILIER, GAULTIER, SEMELLE, FONTAN, TYCHENSKY, GORACY, BENARD, MAILLARD, TROUVE, PIETROIS et BAZIRE.

Absents représentés : M. CAHIN par Mme DREZE
M. GARCIA PAR Mme CASTELLAIN
M. HUSSON par M. FONTAN

Pouvoirs : M. RUIZ à Mme GAUTHIER

Absents excusés : MM ANDREINI et METAY

M. MAILIER a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Président procède à l'appel des Délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUE :

Approuve à l'unanimité :

♦ le procès verbal n° 58 relatif à la séance du Conseil Communautaire du 27 juin 2011

Approuve à l'unanimité :

♦ le rapport d'activité 2010 du SIRMOTOM

Valide à l'unanimité :

♦ le principe de télétransmission des actes administratifs et autorise le passage d'une convention avec la Préfecture de Seine et Marne autorisant ce dispositif

Valide à l'unanimité:

- ◆ le recrutement d'un développeur économique

Institue à l'unanimité:

- ◆ une indemnité de départ volontaire au profit des adjoints d'animation du service Tourisme

Approuve à l'unanimité des votants (7 abstentions):

- ◆ les modifications budgétaires du budget général 2011 présentées

Approuve à l'unanimité:

- ◆ les modifications budgétaires du budget ZAC de Saint Donain

Décide à l'unanimité:

- ◆ d'appliquer la fiscalité professionnelle de zone à la zone économique de la Sucrerie 2 à Montereau Fault Yonne

Autorise à l'unanimité:

- ◆ l'avenant n°3 de prolongation d'un an du contrat de DSP de l'assainissement collectif sur le secteur de St Germain Laval
- ◆ l'avenant n° 3 de prolongation d'un an du contrat de DSP de l'assainissement collectif sur le secteur de La Brosse Montceaux, Cannes Ecluse, Esmans, Hameaux de Forges, Marolles sur Seine et Salins.

Approuve à l'unanimité:

- ◆ la convention pour le financement de l'exploitation de la station d'épuration communale de Forges (Bourg)

Prend acte à l'unanimité:

- ◆ du rapport annuel sur la gestion du service public d'eau potable : exercice 2010
- ◆ du rapport annuel sur la gestion du service public d'assainissement : exercice 2010

Valide à l'unanimité:

- ◆ le programme d'entretien des vidanges de Varennes sur Seine

Approuve à l'unanimité:

- ◆ l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre SAFEGE sur les travaux d'eau potable

Autorise à l'unanimité:

- ◆ Monsieur le Président ou son délégataire à signer le marché à bons de commande pour le remplacement des robinets-vannes

Accepte à l'unanimité:

- ◆ de solliciter l'autorisation de défrichement pour la création de forages au lieu-dit « Les Prés Hauts » à Marolles sur Seine

Autorise à l'unanimité:

- ◆ Monsieur le Président ou son délégataire à signer le marché pour la création d'un réseau d'assainissement à Courcelles en Bassée

Approuve à l'unanimité:

- ◆ le projet de réhabilitation du quartier Ferry et le lancement de la consultation. M. le Président ou son délégataire sont autorisés à signer le marché correspondant.

Accepte à l'unanimité:

◆ d'autoriser M.le Président ou son délégataire à signer tout document dans le cadre de la participation financière pour la création d'un carrefour RD75/RD29 à Misy sur Yonne

Approuve à l'unanimité:

◆ le projet d'aménagement du parking de l'église et de la création de stationnement (contrat rural) à Misy sur Yonne et autorise M. le Président à signer tout document relatif à cette opération.

Autorise à l'unanimité:

◆ la reconduction de la convention avec Melun Val de Seine Initiatives

Autorise à l'unanimité:

◆ la signature de conventions de superposition avec VNF pour l'aménagement et l'entretien d'itinéraires le long de la Seine et de l'Yonne

Le Vice-Président Délégué,

Philippe LEVEQUE